

Projet d'éolien offshore Une opportunité pour les entreprises vendéennes

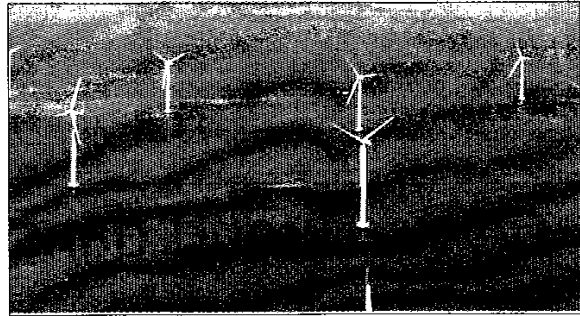
La France travaille actuellement sur le développement des énergies renouvelables. Un objectif clair est annoncé : d'ici 2020, 23 % de la consommation d'énergie devra provenir des énergies renouvelables. Dans ce cadre, et pour "ne pas louper le virage de l'énergie", la Vendée va accueillir un projet d'éolien offshore.

"Cela représente une véritable opportunité économique pour la Vendée, et en plus, de concilier l'économie et l'environnement" déclare Bruno Retailleau, Président du Conseil Général de la Vendée. Lundi 12 décembre, il a confirmé l'avis favorable du Département, pour ce projet "des Deux Iles" entre l'île d'Yeu et l'île de Noirmoutier, en présence de nombreux chefs d'entreprise, potentiellement intéressés par le projet. De plus, il a annoncé, accompagné de Joseph Moreau, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vendée, que le Département et la CCI avaient décidé de "donner

une impulsion à la création d'une véritable filière industrielle vendéenne de l'éolien en mer", avec l'appui de Vendée Expansion. Avec pour objectif de permettre aux PME vendéennes de saisir les opportunités de nouveaux débouchés proposés par ce marché.

Un appel d'offres en avril 2012

Ce projet que développe le groupe WPD vise à l'implantation de 84 éoliennes en mer de 6MW (mégawatts) chacune. La capacité totale par an serait alors de 504 MW, ce qui pourrait couvrir les besoins en consommation de l'ensemble des foyers



L'appel d'offres devrait être lancé en avril

vendéens. Il devrait figurer "au premier rang de la deuxième tranche du programme national" et l'appel d'offres devrait donc être lancé en avril 2012. Le projet devrait également permettre de créer 1 000 emplois directs et 2 à 3 000 emplois indirects dans la région. "C'est un projet avec un enjeu considérable, cela fait du bien à la planète et cela crée des emplois" a souligné Bruno Retailleau.

Les entreprises vendéennes directement concernées

La réalisation du projet d'éolien offshore pourrait permettre à certaines entreprises vendéennes d'être directement concernées. Rollix Defontaine (couronnes d'orientation), Tronico (électricité professionnelle), Merceron TP (terrassément), Plasticon (pièces composites), ou encore Oratech (fabrication d'ensembles mécaniques) pourront s'inscrire dans la démarche. Les petites PME vendéennes pourraient également y trou-

ver leur compte en qualité de sous-traitants. Enfin, la création de centres d'exploitation et de maintenance sur les Iles pourrait permettre une reconversion pour certains marins pêcheurs.

Des objectifs clairs

La création de ce "cluster" (véritable filière industrielle) vendéen animé par la CCI de Vendée et Vendée Expansion, aurait trois objectifs bien définis. Tout d'abord, "d'assurer la bonne information des entreprises potentiellement intéressées par ce marché". Egalement, "d'assister les PME souhaitant se positionner sur l'éolien offshore". Et enfin, "d'assurer une veille sur les implantations d'infrastructures ou activités nouvelles en lien avec l'éolien, sur le département".

Le Département ayant donné son feu vert, WPD a dévoilé le calendrier du projet qui indique un début de construction aux alentours de 2015-2016.



Bruno Retailleau et Joseph Moreau

Guillaume Babu